

## Les inscriptions Loisirs sont de retour! AUTOMNE 2015

Dès le 3 septembre 18 h au 9 septembre 22 h

**INSCRIPTION EN LIGNE** sur le site internet de la Ville d'Asbestos au [www.ville.asbestos.qc.ca](http://www.ville.asbestos.qc.ca) sous l'onglet « Inscriptions Loisirs »

Les personnes n'ayant pas accès à Internet peuvent venir s'inscrire directement au bureau des Loisirs (situé à l'Aréna Connie Dion). Exceptionnellement, **le bureau sera ouvert de 18 h à 20 h le jeudi 3 septembre**. Aussi sur les heures de bureau soit du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30 et le vendredi de 8 h 30 à 12 h.

Pour plus d'information : 819-716-9233

### Activités offertes durant la session d'Automne 2015

- \* Natation (du 28 septembre au 4 décembre) Cours préscolaire (1 an à 5 ans) et Jeune sauveteur (avoir 8 ans et avoir réussi junior 5)
- \* Aquaforme (du 28 septembre au 4 décembre)
- \* Aqua jogging (du 28 septembre au 4 décembre)
- \* Badminton (du 28 septembre au 4 décembre)  
Lundi ou mercredi de 19 h à 20 h 30
- \* Informatique initiation Adulte (du 28 septembre au 4 décembre)

### Nouveautés

- \* Maître-nageur (du 28 septembre au 4 décembre)
- \* Informatique Adulte Word ou Excel (du 28 septembre au 4 décembre)
- \* Cours de cuisine pour les enfants de 8 à 12 ans (du 28 septembre au 7 novembre)

Pour avoir l'information complète, consulter le site internet de la Ville d'Asbestos au :

[www.ville.asbestos.qc.ca](http://www.ville.asbestos.qc.ca)

## Pique-nique de la rentrée

**Dimanche, 23 août  
11 h à 14h**

**Parc du centenaire  
(terrain de soccer)**

**En cas de pluie l'activité se déroulera à  
l'aréna Connie-Dion**

- Venez rencontrer les organismes
- Animation musicale
- Jeux gonflables
- Activités variées
- Prix de participation
- **Gratuit**

### Règlements municipaux | entrée en vigueur

Prenez avis qu'à une séance ordinaire tenue le 10 août 2015, le Conseil municipal de la Ville d'Asbestos a adopté les règlements suivants :

**RÈGLEMENT NUMÉRO 2015-233** : Règlement modifiant le règlement 2013-202 concernant le programme d'incitatifs fiscaux favorisant l'implantation et le développement d'entreprises dans les zones industrielles de la municipalité.

**RÈGLEMENT NUMÉRO 2015-234** : Règlement modifiant le règlement 2015-227 relatif à la création d'un programme de revitalisation pour la construction résidentielle.

Ces règlements entrent en vigueur à la date de leur publication. Toute personne intéressée peut en prendre connaissance au bureau du greffe de la Ville d'Asbestos aux heures d'ouverture ainsi que sur le site internet de la Ville d'Asbestos au : [www.ville.asbestos.qc.ca](http://www.ville.asbestos.qc.ca).